

MARS 2023

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

« Affaire Mwangachuchu », un pavé de trop dans la mare

Noël OBOTELA RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de
Kinshasa, Faculté des
Lettres et Sciences
Humaines.
Membre du Conseil de
Rédaction de *Congo-
Afrique*.
nobotela2005@yahoo.fr

Édouard Mwangachuchu Hizi est ce député national, élu de Masisi au Nord-Kivu, arrêté en procédure de flagrance le **1^{er} mars 2023**. Il est poursuivi à la suite de la découverte des caches d'armes et des effets militaires après la perquisition opérée dans sa résidence à Kinshasa et dans sa concession à Rubaya. A cette raison s'ajoutent d'autres, à savoir la haute trahison, l'association des malfaiteurs, l'atteinte à la sécurité de l'État, la détention illégale d'armes et munitions de guerre, participation à un mouvement insurrectionnel et incitation des militaires à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline. La Cour militaire s'est déclarée compétente pour juger cette affaire.

Depuis l'ouverture du dossier à la Cour, des révélations ne cessent de s'accumuler. Et les avocats de la défense rejettent les diverses accusations.

Une délégation du Conseil de Sécurité en visite en RDC

Du **9 au 12 mars 2023**, une délégation du Conseil de Sécurité a séjourné en RDC dans le cadre d'une mission d'évaluation sur la situation sécuritaire et de la mise en œuvre du mandat de la MONUSCO conformément à la résolution 2666 (2022) du Conseil de Sécurité. Cette délégation s'est rendue à Goma où elle a tenu une conférence de presse avant de regagner New York. Il en ressort que la condamnation publique du Rwanda par le Conseil de Sécurité demeure un tabou ! En effet, après sa mission en RDC, cette délégation reste hésitante entre des sanctions et des renégociations. Le représentant de la France à l'ONU a confirmé que l'option incontournable de négociations reste la seule issue pour une paix durable dans l'Est de la RDC. Les sanctions contre le Rwanda ne constituent pas une option à envisager actuellement.

Le conflit Teke et Yaka ne s'oublie pas

Lors du Conseil des ministres du **17 mars 2023**, le Gouvernement a fait état de 15 personnes tuées à Kinseke au Mai-Ndombe. Selon l'Administrateur du Territoire de Bagata dans la Province du Kwilu, des hommes armés ont tué quelques personnes dont un chef de terre, dans la nuit du **26 mars 2023**. Selon un rapport de l'ONG Human Rights Watch, publié, le **30 mars 2023**, le conflit Teke – Yaka a fait 300 morts entre juin 2022 et mars 2023 (cfr *Forum des As*, N° 6888, 31 mars 2023, p. 5).

Les troupes angolaises s'invitent à l'Est de la RDC

L'Assemblée Nationale de l'Angola a massivement validé, le **17 mars 2023**, la requête du Président João Lourenço relative à l'envoi des troupes angolaises dans le cadre d'une opération de maintien de la paix à l'Est de la RDC. Ce contingent est estimé à 500 hommes. Le Chef de l'État congolais s'est alors rendu à Luanda, le **18 mars 2023**, en vue de discuter de la question avec son homologue angolais.

Le projet Tshiani sur la « congolité » refait surface

Pour la deuxième fois, la proposition de loi surnommée « Loi Tshiani » a été remise au Président de l'Assemblée Nationale en vue de la soumettre à la session de mars 2023. L'Institut de Recherche en Droits Humains (IRDH) a recommandé à l'Assemblée Nationale de voter une motion de rejet préalable dudit projet. D'après l'IRDH, ce projet est anticonstitutionnel car il divise la population en deux classes. D'un côté, ceux nés de deux parents congolais et de l'autre, des citoyens issus d'un parent d'un autre pays.

La CENCO s'en inquiète aussi. Dans une mise au point faite le **29 mars 2023**, son Secrétaire Général, Mgr Donatien Nshole, relève que cette proposition menace la cohésion nationale. Il y a crainte de voir « les institutions être déstabilisées et le peuple divisé ». Il a dit encore que « ce projet est dangereux à plusieurs titres. Il menace la paix sociale ». Cette proposition de loi déposée le 8 juillet 2021 à l'Assemblée Nationale consistait à modifier et à compléter la loi N° 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise. Mgr Nshole a encore précisé que « le pays est devenu ce qu'il est aujourd'hui à cause des Congolais de père et mère. Le sang de Mamadou Ndala est en train de crier contre cette proposition là. Mamadou Ndala a versé son sang, il n'était pas Congolais de père et de mère ! » (cfr *Forum des As*, N° 6888, 31 mars 2023 ?, p. 2).

La proposition de loi sur la « congolité » est diversement critiquée. Pourtant, il y a des « compatriotes désireux » de voir la nationalité congolaise être réglemantée avec des dispositions additionnelles qui ferment la porte aux infiltrés. Elle est d'autant nécessaire que les institutions de la République ont besoin d'être verrouillées pour éviter qu'elles contiennent, en leur sein, des individus ayant des agendas cachés de nature à hypothéquer les intérêts du peuple congolais. Ne devraient se sentir menacés ou

marginalisés que de faux compatriotes qui cherchent à maquiller leurs vraies origines » (cfr *Le Phare*, N° 7031, 31 mars 2023, p. 3).

Le Gouvernement Sama Lukonde remanié est enfin connu

C'est le **23 mars 2023** que la nouvelle équipe gouvernementale a été rendue publique. Elle compte 58 membres dont 5 vice-premiers ministres, 11 ministres d'État, 29 ministres, 1 ministre délégué et 12 vice-ministres. On a noté l'entrée de Jean-Pierre Bemba Gombo (Défense), Vital Kamerhe (Economie) et Antipas Mbusa Nyamwisi (Intégration Régionale).

AFRIQUE

Au **Bukina Faso**, un rapport des forces armées daté du **9 mars 2023** affirme la neutralisation de 112 terroristes et la reprise d'une localité.

Le **Kenya** a décidé, le **6 mars 2023**, d'étendre l'utilisation du vaccin antipaludique à plusieurs régions. Plus de 400.000 enfants ont été vaccinés contre le paludisme.

En **République Centrafricaine**, le Président Archange Touadéra a accusé les pays occidentaux d'entretenir une instabilité politique. Cette déclaration a été faite le **5 mars 2023** à Doha.

En **Tunisie**, le Président Kaïs Saïed a réfuté les accusations dont il a fait l'objet à propos de ses attaques contre les migrants sub-sahariens. Il a fait cette déclaration à l'occasion de la visite du Président de Guinée-Bissau. ■